

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 4909, RUE SAGUENAY
(QUARTIER DE D'ALEMBERT)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 23 août 2021** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée par **Mme Fanny Inkel et M. Thierry Trudel relativement à la propriété située au 4909 de la rue Saguenay** (lots 5 208 442 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de la construction projetée d'un patio qui serait situé en partie dans la cour avant, ce qui est contraire au règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda qui ne permet les patios qu'en cours et marges latérales et arrière seulement.

Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre la construction d'un patio, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que son maintien pour la durée de son existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 22^e jour de juillet 2021



Myriam Coderre, greffière adjointe